

## **ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE**

### **BANQUE DE TUNISIE**

SIEGE SOCIAL - 2, RUE DE TURQUIE - 1001 TUNIS

Les actionnaires minoritaires de la BANQUE DE TUNISIE sont convoqués une deuxième fois en Assemblée Générale Elective qui se tiendra **le Vendredi 15 Novembre à 9 heures**, au siège social de la Banque sis au 2, Rue de Turquie 1001 Tunis – Tour B 3<sup>ème</sup> Etage, dont l'unique point à l'ordre du jour est :

- L'élection d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration de la Banque de Tunisie pour un mandat de trois (03) ans (exercices 2024-2025 & 2026).

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

La liste des candidats retenus accompagnée des informations prévues à l'article 22 de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 Mars 2020 sont mises à la disposition des Actionnaires minoritaires au siège de la Banque de Tunisie 2 , Rue de Turquie – 1001 TUNIS , Direction de la Gestion Immobilière et des Capitaux.